

Province de
LIEGE

Extrait du Procès-verbal du Conseil communal

Arrondissement
de HUY

Séance du 19 juin 2013

COMMUNE
de

Présents Monsieur Luc GUSTIN, Député-Bourgmestre
Messieurs Frédéric BERTRAND, Christian ELIAS et Mademoiselle Evelyne LAMBIE,
Echevins

BURDINNE
4210

~~Madame Maude RIGO-MATHIEU~~, Madame Laurence BULON-FRANQUIN, Madame
Mariette AMEL-PLUMIER, Monsieur Dominique BOVENISTY, Monsieur Alexandre
GIROULLE, Madame Francine TISCAL-FALISE, Madame Françoise MARNEFFE,
Conseillers

Madame Brigitte BOLLY, Secrétaire

**-Règlement relatif à l'octroi d'une prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique
ou d'un kit adaptable – Approbation :**

Le CONSEIL COMMUNAL, en séance publique ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment son article
L1122-30 lequel dispose que le Conseil communal règle tout ce qui d'intérêt communal ;

Vu la convention de New-York du 9 mai 1992 sur les échanges climatiques ;

Considérant le Protocole de Kyoto du 11 décembre 1997 sur la réduction des
émissions des gaz à effets de serre ;

Attendu que la Belgique a souscrit aux résolutions de ces conférences et s'est ainsi
engagée à réduire ses émissions de dioxyde de carbone ;

Considérant les engagements souscrits par la Wallonie pour contribuer à la réduction
des gaz à effets de serre ;

Attendu que les problèmes de mobilité augmentent d'année en année ;

Que l'utilisation du vélo pour de petits déplacements est une alternative à la voiture ;

Que le vélo à assistance électrique est une solution pour rejoindre facilement les
différents villages et permettre des déplacements plus longs en gardant un certain confort ;

Après discussion ;

Sur proposition du Collège communal ;

DECIDE par 10 voix « pour » ;

